

Le Curriculum vitae (CV)

Un CV ou Curriculum vitae est un document qui constitue le point de départ de toute candidature que dépose un demandeur d'emploi ou un professionnel à la recherche d'un meilleur poste. En d'autres termes, c'est une sorte de carte d'identité professionnelle qui permet à un employeur potentiel de mieux comprendre le parcours académique et professionnel d'une personne.

Le Curriculum vitae résume l'éducation, l'expérience professionnelle, les compétences et d'autres informations pertinentes sur un individu.

Le but du CV est de présenter de manière concise et claire l'ensemble des qualifications et de l'expérience d'un individu pour susciter l'intérêt des employeurs potentiels et obtenir des entretiens d'embauche. Les formats de CV peuvent varier en fonction des normes et des pratiques locales, mais l'objectif principal reste le même : permettre à un employeur de prendre rapidement connaissance des qualifications d'un candidat.

Qu'est-ce qu'un recruteur regarde en premier dans un CV ?

Les éléments clés que les recruteurs repèrent :

- le nom et prénom ;
- L'intitulé de votre poste actuel et le nom de l'entreprise dans laquelle vous travaillez ;
- La date de début et de fin de votre mission (si vous n'êtes plus en poste) ;
- Vos expériences précédentes (la fonction que vous occupiez, dans quelle entreprise et à quelles dates) ;
- Vos études supérieures (diplômes).

Pour bien rédiger votre CV :

Tout d'abord, le CV doit faire ressortir les compétences, sans être une succession de diplômes, d'expériences, d'activités. Sa lecture doit être aisée, sur une page, sans mots superflus, en police supérieure à 10. Le titre n'est utile que s'il apporte une plus-value. Sérieux et sobriété, toujours efficaces.

Respecter les 3 rubriques (formation, expérience, centres d'intérêt), dans l'ordre antéchronologique (allant du plus récent au plus ancien), répondant aux questions du recruteur : quel est le parcours académique du candidat (savoir) ? Ses compétences (savoir-faire) ? Sa personnalité (savoir être) ?

Voici quelques éléments courants que l'on trouve généralement dans un CV :

- **Informations personnelles** : Nom, prénom, coordonnées (adresse, numéro de téléphone, adresse e-mail).
- **Formation** : Les diplômes obtenus, les institutions fréquentées, les années d'études.
- **Expérience professionnelle** : Une liste des emplois précédents, avec les noms des entreprises, les dates d'emploi, les titres de poste et les principales responsabilités.
- **Langues** : Les langues que la personne maîtrise, avec le niveau de compétence.
- **Centres d'intérêt ou loisirs** : Une section facultative qui peut donner une idée de la personnalité de la personne en dehors du travail.